



**IEC**  
**FRANCE**  
INSTITUT  
d'EXPERTISE  
CLINIQUE

# REGLEMENT VOLONTAIRE

Avant de vous préinscrire pour effectuer des tests cosmétiques au sein de l'Institut d'Expertise Clinique (IEC), nous vous demandons de bien vouloir lire et accepter ce règlement. En cas de désaccord, vous pouvez à tout moment interrompre votre préinscription en quittant la page.

## **Votre inscription et vos études**

Pour rejoindre notre panel de volontaire, vous devrez passer, dans notre centre, une visite médicale qui finalisera cette pré-inscription. Un membre du staff IEC, professionnels technique et/ou médical, homme ou femme, vous demandera à ce moment de vous dévêtir (en sous-vêtements) afin de pouvoir vous examiner. A noter que certaines études nécessitent également de laisser libre une partie de votre corps (décolleté, ventre et dos, jambes, avant-bras, visage entier, cuir chevelu, etc.) durant votre présence dans nos locaux.

Une fois définitivement inclus(e) dans notre panel de volontaires, vous pourrez vous inscrire, sur votre espace personnel (en ligne ou sur notre Appli IEC Volontaire), aux études présélectionnées pour vous. En parallèle, notre service recrutement vous contactera pour vous proposer des études.

A votre arrivée dans nos locaux, vous êtes invités à patienter dans la salle d'attente jusqu'à ce que l'on vous appelle.

Avant chaque début d'étude, une fiche d'information et un formulaire de consentement vous seront remis. La fiche d'information vous expliquera la façon dont se passera votre future étude et ses conditions spécifiques (modalités d'application du produit, autres produits que vous pourriez utiliser pendant la période du test etc...). Le formulaire de consentement, quant à lui, formalisera votre acceptation pour participer au test.

Une fois inclus(e) dans une étude, vous devrez impérativement respecter les consignes d'utilisations du produit testé comme stipulé dans la fiche d'information volontaire.

## **Nos règles IEC :**

- S'engager à respecter strictement vos horaires de rendez-vous d'études et à prévenir impérativement l'IEC en cas de retard ou d'annulation (04.26.69.09.58 - numéro non surtaxé) le plus tôt possible afin de ne pas perturber le bon déroulement de l'étude ;
- Interdiction de manger, boire, fumer ou vapoter dans nos locaux ;
- Seules les personnes participant à une étude ou en visite médicale sont autorisées à venir dans nos locaux ;
- Les animaux sont strictement interdits ;
- Pour le respect de tous, vos appareils électroniques (téléphones portables, tablettes, etc.) doivent être en mode silencieux. Si l'utilisation discrète du téléphone portable est tolérée dans les salles d'attente, elle est en revanche interdite dans nos laboratoires ;
- Ne pratiquer aucune étude clinique dans d'autres laboratoires ou hôpitaux ;
- L'IEC décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans ses locaux ;
- Le protocole sanitaire mis en place par l'IEC pour assurer la sécurité et la protection de notre personnel et des volontaires doit être strictement suivi et respecté par chacun

L'IEC se réserve le droit de vous exclure à tout moment de son panel de volontaires en cas de non-respect de ce règlement.